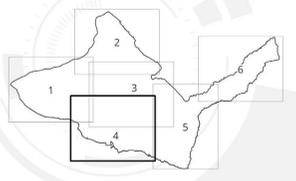


Règlement graphique
Zonage et prescriptions
Centre-Ville, Terre Sainte,
Basse Terre, Terre Rouge



Version arrêt
Avril 2023

Echelle 1 : 4000



Plan n° 4 / 6

Zonage

Zone Uza	Zones Ud	Zones Ug	Zone A	Zones N et Nc
Zone Uzi	Zone UdBO	Zone AUg	Zone Acu	Zone Nci
Zone AUazi	Zone Ac	Zone AUj	Zone Ac	Zone Ncu
Zone AUzazc	Zone Uot	Zones Up	Zone AcI	Zone Nr
Zone Uazp	Zones Ue	Zones Ut	Zone At	Zone Nge
Zone Uazpc	Zones Uf	Zone AUT	Zones AUO	Zone Np
Zone Ucv	Zone UGB			
	Zone AUJ et AUJGB			

Prescriptions

	Emplacement réservé
	Secteur en attente d'un projet délimité
	Linéaire d'activités au rez-de-chaussée
	Bande de recul
	Bâtiment pouvant changer de destination
	Élément de patrimoine
	Arbres remarquables
	Linéaire paysager à protéger
	Secteur paysager à protéger pour des motifs écologiques
	Espace Boisé Classé

Informations

	Protection de monument historique
	Limite des 50 pas géographiques
PPR inondation et mouvements de terrain :	
	BZU
	R1
	R1B1
	R2
PPR littoral :	
	Zone bleue
	Zone rouge
Cadastre	
	Parcelle
	Bâti

Uza	Zone urbaine correspondant aux zones d'activités artisanales
Uzazc	Zone urbaine relative aux activités tertiaires et commerciales
Uzi	Zone urbaine relative aux activités industrielles et artisanales
Uzpc	Zone correspondant à la ZAC Roland Hoareau (secteur d'activités)
Uzazpc	Zone correspondant à la ZAC Roland Hoareau (secteur commercial)
Ucv	Zone urbaine mixte correspondant au centre-ville de Saint-Pierre
Ud	Zone urbaine mixte de centralité
UdBO	Zone urbaine mixte de centralité spécifique au quartier Bois d'Ivoire
Udi	Zone urbaine mixte de centralité sur le littoral
Ue	Zone urbaine relative aux principaux équipements
Uea	Zone urbaine relative à l'aérodrome
Uep	Zone urbaine correspondant aux parcs et espaces verts paysagers favorisant l'intégration des équipements
Uf	Zone urbaine mixte de faible densité
UfGB	Zone urbaine mixte de faible densité spécifique à Grand Bois
Ug	Zone urbaine mixte générale
Up	Zone urbaine qui couvre le village de pêcheurs du quartier de Terre Sainte
Uj	Zone urbaine correspondant aux SDU définis à l'article L.121-8 du Code de l'Urbanisme
AU01	Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
AU02	Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
AU03	Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
AU0C-1	Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
AU0C-3	Zone à urbaniser insuffisamment équipée pour être urbanisée dans l'immédiat
AUzazc	Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques tertiaires et commerciales
AUazi	Zone à urbaniser à vocation d'activités industrielles et artisanales
AUdima	Zone à urbaniser liée à la ZAC Mairie Annexe
AUJ	Zone à urbaniser à vocation mixte à dominante résidentielle de faible densité
AUJGB	Zone à urbaniser spécifique à Grand Bois
AUg	Zone à urbaniser à vocation mixte à dominante résidentielle générale
AUj	Zone à urbaniser
AU1	Zone à urbaniser à vocation d'activités touristiques
AU2	Zone à urbaniser à vocation d'activités touristiques
A	Zone agricole
Ac	Zone correspondant à un secteur de carrière
AcI	Sous-secteur autorisant les installations de traitement mobiles
Acu	Zone correspondant aux coupures d'urbanisation au sens de la Loi Littoral
AcuI	Sous-secteur autorisant sous condition l'ouverture et l'exploitation de la carrière
At	Zone dans laquelle des activités touristiques peuvent être développées
Ath	Zone dans laquelle la réalisation d'hébergement touristique est possible sous condition
N	Zone naturelle
Nc	Zone dans laquelle l'ouverture et l'exploitation de carrières sont autorisées
Nci	Zone correspondant aux cimetières
Ncu	Zone liée aux secteurs naturels à préserver au titre des coupures d'urbanisation
Nge	Zone liée à la pratique du golf et des activités de plein air
Np	Zone liée aux espaces de parcs ou une valorisation sportive et culturelle est autorisée
Np	Zone naturelle
Nr	Zone liée aux espaces remarquables au titre de la Loi Littoral

